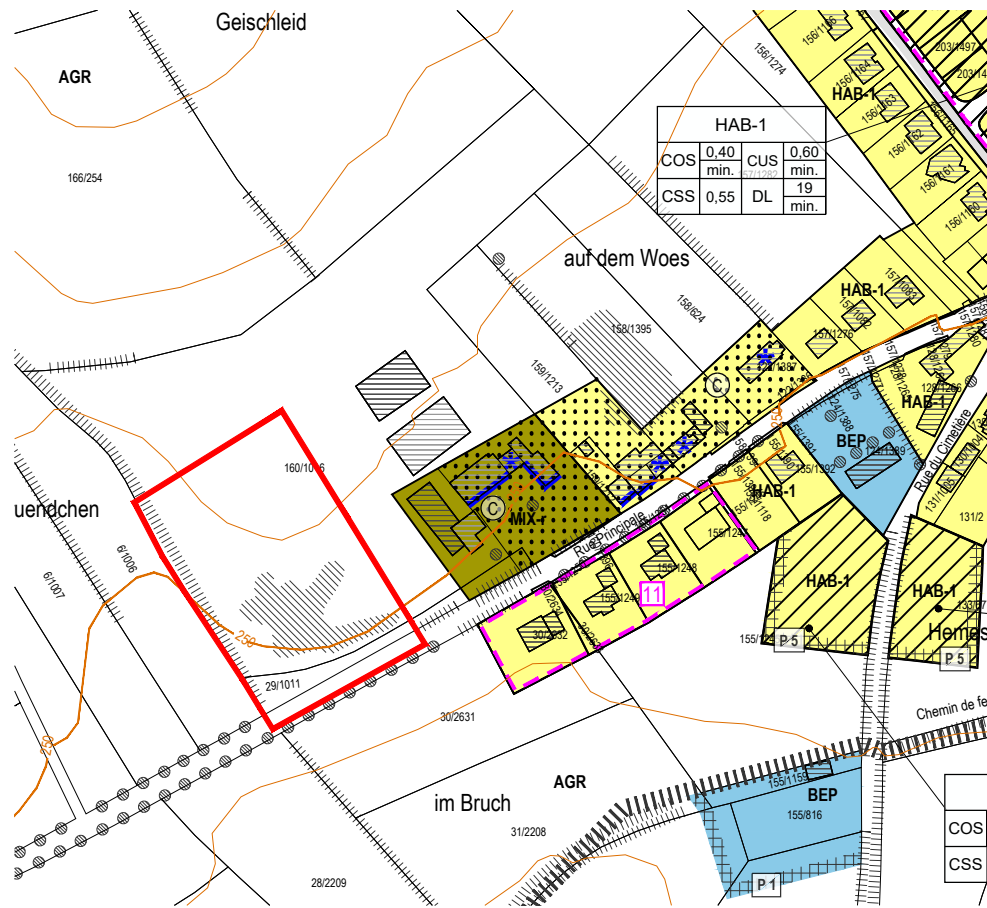


PAG en vigueur



HAB-1			
COS	0,40 min.	CUS	0,60 min.
CSS	0,55	DL	19 min.

COS
CSS

- HAB-1** Zone d'habitation 1
- MIX-r** Zone mixte rurale
- BEP** Zone de bâtiments et équipements publics
- AGR** Zone agricole

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, à titre indicatif
- Zone de servitude "urbanisation"
- Servitude "urbanisation - paysagère"
- P1 plantation d'une rangée d'arbres feuillus, indigènes et à haute tige
- P5 plantation d'une haie indigène
- Couloir pour projets de mobilité douce

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver (7)
- Volume et alignement à respecter (7)
- Biotopes protégés (4)
- Chemins repris (CR)
- Circulation
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (12)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

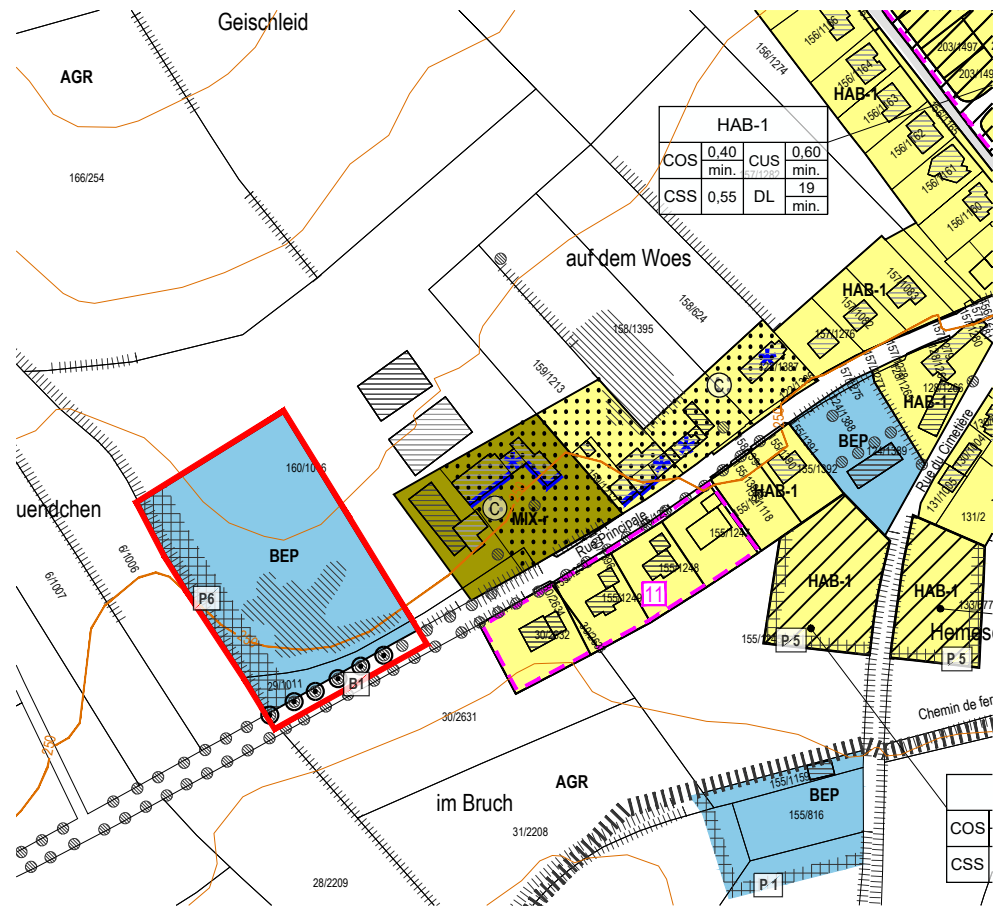
Dénomination de la ou des zones		max.		min.	
COS	CUS	max.	min.	max.	min.
CSS	DL	max.	min.	max.	min.

(4) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
 - Cadastre des biotopes protégés. Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2010
 - Innenkartierung der geschützten Biotope im Innen- und Ortsrandbereich der Gemeinde Nommern, Zeyen+Baumann, 2006 et 2012
 (7) Inventaire patrimonial bâti, Zeyen+Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, octobre 2012
 (12) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC), Ministère des Finances - Administration du Cadastre et de la Topographie, 1997, partiellement adaptées par Zeyen+Baumann

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
 Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2007
 Mise à jour des bâtiments septembre 2012, AC Nommern et Z+B

Modification

PAG modifié



HAB-1			
COS	0,40 min.	CUS	0,60 min.
CSS	0,55	DL	19 min.

COS
CSS

Modification ponctuelle de la zone agricole en

- BEP** Zone de bâtiments et équipements publics
- Zone de servitude "urbanisation"
- P6 plantation d'un écran vert composé de buissons indigènes
- B1 rangée d'arbres feuillus ou fruitiers

Mise à jour

- Biotopes protégés

Commune de Nommern
Modification ponctuelle du PAG
 Rue Principale à Schrondweiler

Comparaison du PAG en vigueur et du PAG modifié

ZB ZEYEN BAUMANN
 Zeyen+Baumann sàrl
 91, rue de Steinsied
 L-7254 Bereldange
 T+352 33 02 04
 F+352 33 29 86
 www.zeyenbaumann.lu

sans échelle
 janvier 2022